



Création d'une agence immobilière

Par **gassa**, le **26/06/2008** à **16:16**

Bonjour,

Je souhaite créer une agence immobilière, sous le statut d'une SARL

Les 2 gérants doivent-ils remplir les conditions d'obtention de la carte professionnelle, ou un seul est-il suffisant ?

Le fait d'être majoritaire ou minoritaire a-t'il une importance en l'espèce ?

Avec mes remerciements